

Organisation des T.A.P. à l'école élémentaire

Les temps d'activité périscolaires (TAP) ont lieu le jeudi après-midi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30. Ils sont mis en place, sous la responsabilité du maire, par les agents de la commune.

- ⇒ L'entrée des TAP se fait obligatoirement par le portail de l'école élémentaire
- ⇒ Il est possible de venir de 13h30 à 15h ou de 13h30 à 16h30.
- ⇒ Les enfants sont accueillis uniquement à 13h30.
- ⇒ Les enfants doivent avoir des tenues confortables adaptées à la météo et aux animations d'un accueil de loisirs car pendant les TAP, on peut bricoler, cuisiner, peindre, faire des activités sportives, aller se promener ...

Comment se déroulent les TAP ?

Le choix des enfants :

Quatre grandes thématiques sont proposées lors du premier jour de présence de votre enfant. Une des thématiques est choisie deux fois puisqu'il y a cinq sessions (ou périodes entre chaque vacances scolaires).

Deux activités peuvent être organisées sur une même journée (à 13h30 et une seconde à 15h00). Lors du changement d'activités à 15h00, l'enfant a également le choix parmi les 4 Thématiques. Il aura donc la possibilité de découvrir plusieurs activités au cours de l'année scolaire.

Ce choix est établi pour l'année.

Les Thématiques proposées :

- **DYNAMIQUE** : Autour du sport tels que le handball, le volley ..., des sports d'opposition et également des jeux dynamiques qui bougent et qui font découvrir des sports tels que le badminton, le tennis de table, le hockey en salle ;
- **CULTURE** : animations autour du livre, théâtre, contes, informatique, écriture d'un journal.
- **JEUX ET LOISIRS** : jeux de stratégie, graffiti, le monde des marionnettes, bricolages à thème, club nature, jeux extérieurs.
- **ACTIVITES MANUELLES** : coloriages, collages, perles, fabrication de bijoux, mosaïque, poterie, plâtres, fil and co, cuisine.

La répartition des groupes dans une thématique se fait selon les activités et les taux d'encadrement. Le nombre de places par animation est limité. L'enfant dont le choix 1 ne peut être validé en premier sera orienté vers le choix 2 mais retrouvera son premier choix sur la session suivante.

Le groupe « Temps Libre » : 15h-16h30. Le « temps Libre » n'est pas une activité régulière. Il permet aux enfants de jouer, lire, ou bricoler librement sans thème particulier à suivre. L'animateur est présent pour répondre à leurs demandes. La participation à ce groupe est occasionnelle et sur demande de l'enfant.

Organisation des T.A.P. à l'école maternelle

Les temps d'activité périscolaires (TAP) pour l'école maternelle ont lieu également le jeudi après midi de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30. Ils sont mis en place, sous la responsabilité du maire, par les agents de la commune.

- ⇒ L'entrée des TAP se fait obligatoirement par le portail de l'école maternelle
- ⇒ Il est possible de venir de 13h30 à 15h ou de 15h30 à 16h30.
- ⇒ Les enfants sont accueillis uniquement à 13h30.
- ⇒ Les enfants doivent avoir des tenues confortables adaptées à la météo et aux animations d'un accueil de loisirs car pendant les TAP, on peut bricoler, cuisiner, peindre, faire des activités sportives, aller se promener ...

Comment se déroulent les TAP ?

A la maternelle, le respect des rythmes de l'enfant est une priorité :

Les enfants sont encadrés par l'ATSEM qui se trouve dans leur classe toute l'année et qui les connaît bien.

Les enfants inscrits en petites sections font la sieste en début d'après midi ; les enfants des moyennes et grandes sections ont un temps de repos.

Les activités sont proposées selon un programme établi de manière indicative car il peut varier selon les jeudis (en fonction des envies des enfants, de la météo...) Leur déroulement reste ludique et à la portée de tous les enfants.

Les activités proposées :

- Activités manuelles autour des thèmes de leur programme
- Motricité
- Chant, danses
- Jeux extérieurs ou en salle, jeux de sociétés
- Lecture à la Médiathèque
- Jeux au stade ou promenades

Les Thèmes :

- Vivre avec les saisons (grande section)
- Les Jeux Dynamiques
- Des animaux dans tous leurs états ! (moyenne sections)
- Les Fleurs (petite section)